



Offre d'emploi : Technicien supérieur / animateur de la Charte forestière de territoire

Identification du porteur de projet

Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Parc naturel régional des Grands Causses couvrant 119 communes et 86 100 habitants. Etablissement territorial dédié au développement durable du territoire et à la promotion des patrimoines matériels et immatériels du territoire.

Au-delà le syndicat mixte assure la gestion de compétence déléguée en matière de Service public d'assainissement non collectif (SPANC), la compétence Schéma de cohérence territorial (SCoT) et Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Contexte

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses met en œuvre la Charte du Parc et porte une politique forestière territoriale structurée autour d'une Charte forestière de territoire (CFT) qui décline la Charte du Parc 2024-2039 approuvée.

Objectif de la mission

Le poste a pour objectif d'assurer l'animation opérationnelle de cette CFT, de favoriser la mise en œuvre de son programme d'actions, et de renforcer l'intégration de la forêt et de la filière bois dans le projet de territoire (économie locale, biodiversité, paysages, usages récréatifs, énergie, adaptation au changement climatique).

En appui du chargé de mission Biodiversité, forêts et zones humides et, sous la responsabilité du responsable de pôle Ressources Naturelles et Biodiversité, il ou elle apporte son expertise et celle des partenaires pour orienter l'avenir des forêts en adéquation avec les perspectives climatiques et les orientations de la Charte du Parc naturel régional des Grands Causses en associant de manière transversales les acteurs et les habitants du territoire.

Descriptif du poste

- Animer la CFT : comités de pilotage, groupes de travail, réunions avec élus et partenaires ;
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'actions : appui aux communes, intercommunalités, propriétaires, entreprises de la filière ;
- Réaliser des pré-diagnostics et contribuer aux études techniques de base (desserte, valorisation du bois, biodiversité, paysage, usages) ;

- Assurer le suivi et le reportage (tableaux de bord, bilans, indicateurs) ;
- Contribuer aux actions de communication et de sensibilisation (réunions publiques, visites de terrain, supports de vulgarisation).
- Participer aux réseaux des territoire forestiers d'Occitanie animé par l'Union régionale des COFOR, de l'association des Parcs naturels régionaux d'Occitanie, de l'association Inter-Parc du Massif central (IPAMAC) et, plus généralement de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Parcs de France,
- Dans le cadre de ses missions encadrer des stagiaires.

Condition

Le (la) chargé(e) de mission recruté-e aura la charge et la responsabilité du bon déroulement de ses missions sous la coordination du Chargé de mission Biodiversité, forêts et zones humides.

Temps de travail : Temps complet (40 h hebdomadaires avec RTT ou 35 h, selon règlement intérieur), soit un taux d'affectation de 100%, correspondant à 1 607 heures annuelles dans le cadre de l'appel à projet SLDF.

Lieu de travail : Siège du Parc à Millau, déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire du Parc et ponctuellement hors Parc (réseaux régionaux/nationaux).

Permis B obligatoire, véhicule personnel souhaité (indemnisation selon réglementation) ou véhicule de service mis à disposition selon organisation interne.

Rémunération : Traitement indiciaire selon grilles des techniciens territoriaux ou de la grille du grade d'ingénieur territorial + régime indemnitaire en vigueur au Syndicat mixte, participation à la prévoyance et à la santé / titres-restaurant / télétravail éventuel (à préciser selon accords internes).

Horaires : Possibilités ponctuelles de réunions en soirée et/ou le week-end (récupération selon règles internes).

Prise de poste souhaitée : 1^{er} septembre 2026.

Profil et formation

Niveau et cadre statutaire

Catégorie A ou B de la fonction publique territoriale.

Grades : technicien, techniciens principaux ou ingénieur (selon profil).

Profil recherché

Bac+3 minimum dans un des domaines suivants :

- Gestion forestière, filière bois ;
- Génie rural / environnement / espaces naturels ;
- Aménagement du territoire / développement économique.

Connaissances et savoir

Savoir

- Connaissances en matière de sylviculture et d'exploitation de la forêt (filiale amont) ;
- Connaissances des filières de valorisation du bois : matériaux, bois industrie, bois énergie... (filiale aval) ;
- Connaissances des documents cadres relatifs à la gestion forestière : PRFB, SRGS, DRA/SRA, code forestier, code de l'environnement, des certifications forestières (PEFC, FSC...)
- Maîtrise des outils bureautiques (suite Microsoft 365), pratique souhaitée d'un SIG (QGIS).
- Connaissance du fonctionnement des collectivités, des enjeux environnementaux et de développement rural.

Savoir faire

- Conduite de réunions, animation de groupes de travail, médiation entre acteurs aux intérêts divergents ;
- Conduite d'entretiens, enquêtes et démarches participatives ;
- Rédaction de notes de synthèse, comptes rendus, fiches techniques ;
- Organiser son activité, prioriser les tâches, respecter les échéances.

Qualités

- Capacité d'écoute, pédagogie, diplomatie et sens de la négociation ;
- Aisance relationnelle et capacité d'animation ;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation ;
- Goût pour le travail en milieu rural.

Renseignements complémentaires auprès de

Jérôme Bussière, Chargé de mission Biodiversité, forêts et zones humides
Tél. : 05.65.61.35.50 (standard de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00)
Mail : jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr

Candidature à adresser

CV et lettre de motivation à envoyer à l'intention de :
Madame la Présidente - Poste « Animateur de la Charte forestière de territoire »
Parc naturel régional des Grands Causses - 71 bd de l'Ayrolle - 12100 MILLAU
Par mail à : laurent.danneville@parc-grands-causses.fr

Les candidatures seront étudiées sur la base des compétences, des motivations du candidat ainsi que de la cohérence de cette expérience de stage au regard de son parcours. Des entretiens en visio-conférence pourront être organisés avant un entretien en présentiel. Les candidats sont libres de faire valoir leurs propositions et idées pour la conduite de la mission dans la lettre de motivation.

Réponses souhaitées le 31 juillet au plus tard.